Barème Mat'Valo®

ADHESION AU LABEL ANNEE 2026 (1)

COLLEGE	SECTEUR	MONTANT Tranche 1 Q < = 50 000 t Ou Installation Mobile Tous tonnages Ou Temporaire < 350 kW Ou Fixe < 200 kW	MONTANT Tranche 2 Q > 50 000 t Ou Temporaire > 350 kW Ou Fixe > 200 kW
EXPLOITANTS (2)	PUBLIC & PRIVE	1 000 €	2 000 €

COLLEGE	SECTEUR	MONTANT Tranche 1 Collectivité Locale < = à 100 000 habitants	MONTANT Tranche 2 Collectivité Locale > 100 000 habitants
PARTENAIRES (3)	PUBLIC	500 €	1 000 €

COLLEGE	SECTEUR	MONTANT
PARTENAIRES (3)	PRIVE	1 000 €

(1) L'adhésion valide l'engagement de l'adhérent dans la labellisation Mat'Valo®, le label de référence des matériaux alternatifs performants

(2) L'adhésion et la certification de conformité d'un site d'exploitation sont indissociables
L'adhésion d'un exploitant à la marque Mat'Valo®
* ne peut être accordée qu'après validation de conformité de son site par le Cerema
* est renouvelée en même temps que les audits de renouvellement du Cerema

L'adhésion d'un exploitant multi-sites est dégressive
* Entre 2 et 5 sites : - 10% sur tous les sites
* Entre 6 et 20 sites : - 20% sur tous les sites
* Entre 21 et 100 sites : - 30% sur tous les sites
* Plus de 100 sites : - 40% sur tous les sites

(3) L'adhésion d'un Partenaire est renouvelée tous les ans,
sauf démission au plus tard 3 mois avant la date anniversaire

Date 31-août-26